

Point presse - 19 janvier 2011

**Avec François Dagnaud, Président du Syctom,
l'agence métropolitaine des déchets ménagers**

Une nouvelle identité pour le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Aujourd'hui plus qu'hier, les enjeux liés aux déchets représentent un véritable défi. Ils s'invitent dans chaque projet d'aménagement urbain d'envergure, à l'échelle des quartiers, de la ville, de la métropole. Ils impliquent toujours plus d'exigence et de performance dans la mission d'un service public de qualité. Ils imposent toujours plus de solidarité entre les communes et de concertation avec les habitants.

Fort de sa légitimité pour partager son expertise, de sa capacité à proposer et à innover et conscient du poids qu'il représente pour atteindre les objectifs nationaux de réduction et de recyclage des déchets ménagers, le SYCTOM doit répondre à ces nouvelles attentes.

Pour porter plus avant ses missions, le SYCTOM de l'Agglomération parisienne a changé de signature et d'identité visuelle. Il est devenu le **Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers**, avec une volonté inchangée, celle d'un service public d'écologie urbaine à l'échelle de la métropole et au service de ses 5,5 millions d'habitants.

« A travers ces changements, ce n'est pas nous qui changeons : c'est le regard qu'on porte sur nous que nous souhaitons faire évoluer, pour qu'on comprenne instantanément qui nous sommes et ce que nous faisons. » souligne François Dagnaud. *« Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers est un précurseur de gouvernance métropolitaine entre des territoires divers dans leur histoire, leur sociologie, leurs sensibilités et piloté par des élus tout aussi divers ! »*

A nouvelle signature, nouveau logo. Symbole de la « chrysalide du déchet », l'image du papillon accolée désormais au nom du syndicat est fortement symbolique : la métamorphose, le processus de transformation des déchets en ressources, l'idée de la collecte « butinée » aux quatre coins de agglomération parisienne, l'image d'ouverture, de transparence, des couleurs axées sur la protection de l'environnement...

Métropole Prévention Déchets 2010 - 2014

Au cours de l'année 2010, le Syctom a élaboré en concertation avec les partenaires institutionnels et associatifs son plan de soutien aux programmes locaux de prévention (PLP) de ses collectivités pour la période 2010-2014.

Le Syctom s'est fixé deux objectifs majeurs : permettre l'engagement de 100% de ses collectivités adhérentes dans un PLP et contribuer à réduire de 7% les déchets d'ici 5 ans (par rapport à l'année-référence 2008).



Le plan s'articule autour de cinq axes : accompagner les collectivités dans l'élaboration et la réalisation de leurs PLP, réduire la nocivité des déchets, développer le réemploi, favoriser l'éco-conception des produits, enfin susciter l'exemplarité et les initiatives au sein même du Syctom.

Le Syctom propose un fil conducteur stratégique, un apport méthodologique et des outils mutualisables au service des collectivités adhérentes pour les aider à élaborer, mettre en œuvre, coordonner et évaluer leurs programmes locaux de prévention.

En 2011, le Syctom a pour objectif d'axer ses actions sur la phase amont de la consommation par la stimulation de l'éco-conception.

«Il nous faut maintenant passer d'une recyclabilité potentielle des produits à un recyclage effectif. C'est pourquoi, nous nous engageons à travailler, mobiliser, fédérer l'ensemble des acteurs, concepteurs-designers, metteurs sur le marché, distributeurs, pour relever ce défi» affirme François Dagnaud.

Des événements marquants pour le SYCTOM en 2011

Un centre de tri à Paris, dans le 15^e arrondissement, au printemps

Premier centre de traitement des déchets réalisé sur le territoire parisien, le centre de tri des collectes sélectives situé rue Henry Farmann dans le 15^e arrondissement est en cours de mise en service.

Il sera inauguré en mai 2011.

Destiné à recevoir le contenu des bacs jaunes de 350 000 habitants dans un périmètre de proximité, il traitera 15 000 tonnes de collectes sélectives par an.

Les journaux-revues-magazines et emballages ménagers y seront triés par matériaux et conditionnés avant d'être envoyés dans les filières de recyclage dédiées.

«L'ouverture de ce premier centre de tri dans Paris est un symbole fort qui illustrera, là aussi, la métropole que nous voulons construire, une métropole responsable et solidaire» précise François Dagnaud.

La mise en service de ce nouveau centre de tri coïncidera avec le lancement d'une campagne de sensibilisation sur le tri tournée vers l'habitant. Cette campagne grand public destinée à encourager le geste de tri sera conduite par le Syctom avec l'appui de ses collectivités adhérentes.

Poursuite du projet de reconstruction du centre à Ivry-Paris XIII

A l'issue du premier débat public consacré en France à un centre de traitement de déchets ménagers, le Syctom a choisi de prolonger la concertation dans le cadre d'un comité des partenaires et sous l'égide d'un garant pendant une année supplémentaire.

Cette concertation a validé les orientations du projet et aura permis de l'enrichir de propositions ou de demandes faites par les partenaires comme la possibilité d'accueillir et de traiter des apports directs de biodéchets collectés séparativement ou l'élargissement du comité de suivi de cette installation à des scientifiques, des experts de bureaux de recherche,

Au printemps 2011, une charte de qualité environnementale sera élaborée conjointement avec les partenaires. Elle permettra de suivre l'évolution du chantier à partir d'indicateurs prédéfinis, puis de surveiller l'activité industrielle du centre.

En parallèle, un comité de riverains (composé d'habitants et de salariés voisins du site) issus des deux villes sera mis en place. Ce groupe de « Sentinelles » apportera ainsi une contribution active au



projet en participant aux réunions de suivi, en relayant l'information auprès de la population (collègues de travail, voisins...) ou encore en alertant le Sycotom et ses partenaires sur les éventuels dysfonctionnements.

Enfin, en juin prochain, le Comité syndical sera appelé à délibérer sur le programme fonctionnel. Celui-ci aura été préparé par le Sycotom et transmis aux partenaires en avril. Les élus du Sycotom pourront alors décider de lancer le marché de réalisation du futur centre à Ivry-Paris XIII.

« *Après des phases de réflexion et de concertation, l'année 2011 verra la concrétisation de ce projet* » conclut François Dagnaud.

Lancement du projet de premier centre de traitement des bio-déchets au Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois

Le programme du projet de co-méthanisation des boues issues de station d'épuration et des bio-déchets a été approuvé en comité syndical le 20 décembre dernier. **Il sera le premier centre du Sycotom dédié aux bio-déchets.** Cette approche nouvelle renforce la mutualisation voulue par le SIAAP et le Sycotom, car les bio-déchets et les boues y seront traités ensemble. Pour mener à bien ce projet novateur en France, le SIAAP et le Sycotom créent un groupement de commande et retiennent une procédure de dialogue compétitif avec un marché global de conception, construction et exploitation. L'appel d'offres va être lancé pour aboutir en fin d'année. La mise en service est souhaitée fin 2015.

L'unité de co-méthanisation traitera 10 000 tonnes de bio-déchets - collectés séparément - et 10 000 tonnes de matières sèches issues de la station mitoyenne d'épuration des eaux du SIAAP. Les déchets ménagers résiduels, 75 000 tonnes par an, seront mis en balles et transférés pour être valorisés en énergie. Le centre de méthanisation produira du biogaz pour le chauffage urbain, ainsi qu'un compost conforme à la norme NFU 44095.

Ce nouveau centre bénéficiera d'une intégration architecturale et urbaine poussée, sa construction sera de haute qualité environnementale (HQE), et il assumera une vocation pédagogique.

Enfin, l'étude de faisabilité pour la collecte des bio-déchets des particuliers et des gros producteurs sera disponible d'ici 6 mois.

« *Avec cette unité et deux autres projets consacrés à la valorisation des déchets organiques, le Sycotom peut relever le défi du retour à la terre. Il envoie un signal fort : nous serons prêts à recevoir les collectes séparatives de bio-déchets au fur et à mesure de leur développement.* » affirme François Dagnaud.

Contact presse :

Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Véronique Menseau – Tél. : 01 40 13 17 86

Courriel : menseau@sycotom-paris.fr

